Attentat islamiste déjoué à Vesoul (70) : l’adolescent envisageait “des cibles juives ou chrétiennes” durant le ramadan. Il était suivi par un psy depuis deux ans après avoir regardé des vidéos de Daesh (MàJ)

14/03/2025 à 19h25



14/03/2025

> *Attentat islamiste déjoué à Vesoul (70) : l'adolescent envisageait "des cibles juives ou chrétiennes" durant le ramadan. Il était suivi par un psy depuis deux ans après avoir regardé des vidéos de Daesh (MàJ) https://t.co/Kljd517fLW pic.twitter.com/VGxitTgSHo*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) March 14, 2025*

En garde à vue, le jeune suspect a indiqué qu'il envisageait "des cibles juives ou chrétiennes", mais ce projet restait toutefois "peu précis", a souligné cette source

La Dépêche

13/03/2025

INFO LE PARISIEN. Âgé de 17 ans, ce mineur a été placé en garde à vue mardi par les policiers de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI). Fanatique de Daech, il aurait envisagé de s'en prendre à diverses cibles religieuses ou diplomatiques liées à Israël ou aux États-Unis.

Il s'agit du premier projet d'attentat déjoué de l'année 2025. Et il se révèle potentiellement inquiétant. Selon nos informations, confirmées par le parquet national antiterroriste (PNAT), un adolescent de 17 ans a été placé en garde à vue mardi par les policiers de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte pour « association de malfaiteurs terroriste criminelle ». Originaire de Vesoul (Haute-Saône), le jeune homme est soupçonné d'avoir planifié une action violente en France durant le ramadan – mois de jeûne pour la communauté musulmane qui a débuté le 1er mars. Et ce, au nom de l'organisation État islamique (EI) dont il se revendique.

L'affaire a débuté lundi lorsque le mineur a été repéré en possession d'un couteau devant son établissement scolaire, en Haute-Saône lors d'un contrôle de la gendarmerie. Placé en garde à vue initialement pour « port d'arme prohibé de catégorie D », il est brièvement entendu par les gendarmes locaux. Mais sa garde à vue est dès lendemain reprise par les

enquêteurs de la DGSI, qui craignent un possible passage à l’acte imminent. L’intéressé, décrit comme très radicalisé, a en effet été suivi en 2024 par le renseignement territorial en raison de propos prosélytes et faisant l’apologie d’actes terroristes tenus sur les réseaux sociaux.

[…]

Le Parisien